

3

Production écrite

25 points

EXERCICE 1

10 points

INFORMATIONS À DONNER	RÉPONSES ACCEPTÉES	POINTS ATTRIBUÉS
Prénom :	On attribue 1 point si le candidat écrit un prénom.	1 point
Date de naissance :	On attribue 1 point si le candidat écrit une date cohérente en chiffres ou en lettres.	1 point
Nationalité :	On attribue 1 point si le candidat écrit sa nationalité, même si elle est donnée au masculin (le genre n'est pas sanctionné). On attribue 0 si le candidat nomme son pays et non pas sa nationalité.	1 point
Courriel :	On attribue 1 point si le candidat écrit une adresse électronique.	1 point
Adresse :	On attribue 1 point si l'adresse est complète et cohérente (en français ou dans la langue du candidat). On accepte une adresse locale avec le format en vigueur dans le pays.	1 point
Code postal :	On attribue 1 point si le candidat écrit un code postal (c'est-à-dire un ensemble de chiffres ou de chiffres + lettres).	1 point
Pays :	On attribue 1 point si le candidat écrit le nom d'un pays.	1 point
Téléphone :	On attribue 1 point si le candidat écrit une série de chiffres qui ressemble à un numéro de téléphone. On ne pénalise pas si le numéro de téléphone ne comporte pas le nombre de chiffres en vigueur dans le pays.	1 point
Profession :	On attribue 1 point si le candidat écrit le nom d'une profession. Toute réponse cohérente est acceptée.	1 point
Date :	On attribue 1 point si le candidat écrit une date cohérente en chiffres ou en lettres.	1 point

EXERCICE 2

15 points

Voir grille d'évaluation.

Précision concernant le critère « *Respect de la consigne* » :

- si la production fait entre 29 et 35 mots, on attribuera 0,5 point sur 1 au critère de longueur.
- si la production fait moins de 29 mots, on attribuera 0 point sur 1 au critère de longueur.